RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Chères Electrices, Chers Electeurs,

La campagne électorale se termine. Je ne sais si elle aura apporté à ceux qui étaient encore indécis quant à leur choix, les éclaircissements nécessaires.

Il s'agit là, en tout cas, d'un passage difficile car ce n'est pas une période " vraie ". Les jugements de valeur qu'on peut émettre à partir de ces semaines marquées plus par l'agitation que par la réflexion, risquent de n'avoir pour fondement que des apparences ou des promesses.

Or, un homme se définit à partir de ce qu'il est et de ce qu'il fait, non de ce qu'il promet.

En ce qui me concerne les choses sont claires. Depuis novembre 1962, je suis votre élu. Pendant toute la durée de ce premier mandat parlementaire, soit à l'Assemblée Nationale, soit dans le Département et plus particulièrement dans notre circonscription, mon action a été publique. Si le passé engage l'avenir, chacun peut à mon sujet se déterminer, dans un sens ou dans l'autre, en parfaite connaissance de cause.

Dès mon élection, j'ai demandé de siéger à la commission des Affaires Sociales. Le contact quotidien avec les difficultés du monde rural, la constatation d'innombrables carences dans le domaine social, m'ont immédiatement orienté dans cette direction. Je me suis efforcé d'y tenir dignement ma place. Après quelques mois d'apprentissage, mes interventions y ont été nombreuses, comme en témoignent les bulletins officiels des commissions, publiés chaque semaine. Dans ce creuset, où se forge essentiellement le travail parlementaire, j'ai évoqué plus de 100 problèmes divers se rapportant à **l'éducation nationale,** à l'enfance inadaptée, à la réforme du service militaire, à la formation professionnelle, à la promotion sociale, à la santé publique, **aux salariés** du secteur privé ou des grandes administrations, aux anciens combattants, aux agriculteurs, aux rapatriés, ou à des questions plus particulières telles que l'assurance maladie et chirurgie des commerçants et artisans, l'allocation orphelin, le tourisme social ; etc... Au sein de cette commission, j'ai présenté des amendements dont une quinzaine ont été adoptés à l'unanimité et soutenus ensuite comme tels, par les rapporteurs, en séance publique.

Trente fois, je suis monté à la Tribune de l'Assemblée nationale pour traiter des problèmes généraux ou intéressant spécialement l'Ardèche et notre circonscription.

Je n'ai cessé en particulier de souligner l'impérieuse nécessité d'accorder aux régions rurales pauvres et dans tous les domaines, une aide suffisante. Trois fois, il m'a été donné d'être inscrit dans le débat comme orateur désigné pour représenter mon groupe parlementaire. La première, pour les problèmes de la jeunesse dans le Ve plan, puis en 1965 et 1966 dans le débat consacré au budget de l'information. En chacune de ces occasions, je me suis attaché à demeurer constructif.

A l'adresse de différents Ministres, j'ai déposé plus de cent questions écrites qui figurent au journal officiel, et six questions orales. Quatre de ces dernières m'ont permis de développer à la Tribune de l'Assemblée des sujets importants tels que les besoins des **personnes âgées,** le ramassage scolaire, la menace de la fermeture de certaines lignes de chemins de fer (Le Teil-Vogüé-Lalevade et Le Teil-Vogüé-Robiac), la **suppression des abattements de zones de salaire** et **l'aide** indispensable, qu'en conséquence, il convient d'apporter **aux industries établies dans notre région.**

De plus, je suis co-signataire de 25 propositions de loi à répercussion économique et sociale.

Outre le travail purement officiel, je me suis fait un devoir d'être inscrit à des groupes créés autour de vastes problèmes : groupe d'Etude sur la période active de la vie (aménagement de la journée et de la semaine du travail, avancement de l'âge de la retraite), groupes d'Etudes sur l'Enfance inadaptée, groupe d'études sur le Ve plan, groupe d'Etudes sur l'assurance maladie et chirurgie des commerçants artisans et professions libérales. Pour accroitre mon information dans un domaine qui m'était jusque là peu familier, j'ai collaboré avec quelques collègues, dans des groupes de travail concernant les petites et moyennes Entreprises et l'Artisanat.

Enfin, **au niveau de la circonscription,** j'ai aidé, dans toute la mesure de mes attributions, les maires qui m'ont sollicité. Le nombre de ceux qui entourent ma candidature en apporte le témoignage.

Depuis mon élection, me plaçant sans distinction au service de tous, j'ai assuré 640 permanences ou compte-rendus de mandat. J'ai instruit et appuyé plus de 6.000 dossiers au bénéfice de près de 3.000 familles. Ceux d'entre vous qui me rendent visite le samedi, ne seront pas étonnés par ces chiffres. Chaque fois qu'une délégation m'a demandé audience, je me suis appliqué à la recevoir cordialement et utilement.

Bref, ayant cessé depuis novembre 1962 d'exercer ma profession afin de me trouver totalement disponible pour mon mandat nouveau, j'ai apporté dans son accomplissement la même conscience et le même dynamisme qui m'avaient animé dans ma précédente fonction.

En tous lieux par mon comportement, à l'Assemblée, dans mes interventions, dans mes votes, j'ai essayé d'être le reflet de notre population ardéchoise, sérieuse, modérée, pétrie de sagesse et de bon sens. C'est pourquoi homme libre, j'ai refusé d'être un inconditionnel du oui aussi bien que du non. Je me suis placé parmi les défenseurs de toutes les libertés dans le cadre et le respect absolu de la constitution de la Vᵉ République votée par la grande majorité des Français.

Afin que le progrès économique et technique soit profitable à chacun, je désire m'associer à ceux qui, reconnaissant la primauté fondamentale de la personne humaine, sont soucieux de garantir dans un régime vraiment démocratique pour aujourd'hui et pour demain la stabilité et la paix.

Je remercie Roger CHAMPETIER d'avoir accepté une nouvelle fois d'être mon suppléant. Dans les hautes fonctions professionnelles ou familiales qu'il occupe ; sa probité et sa compétence sont reconnues de tous. Il s'est toujours attaché à organiser le travail en équipe, seul éducatif et profitable. En ce domaine, il m'a servi d'exemple.

Je suis aussi très profondément reconnaissant aux personnalités de notre département qui soutiennent ma candidature. Qu'il s'agisse de Messieurs THIBON, MOLLE et RIBEYRE, de conseillers généraux et de très nombreux Maires.

Je désire aussi témoigner mon immense gratitude aux Equipes qui retrouvant le jeune enthousiasme de 1962 m'apportent leur aide et m'entourent de leur amitié.

Mon dernier mot sera pour vous, Chères électrices et Chers Electeurs. Pendant la législature qui vient de s'achever, dont chacun mesure le caractère ingrat et difficile, je me suis efforcé de me montrer digne de votre confiance. Aucun d'entre vous ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition et ses opinions, sans que je me sois appliqué, dans toute la mesure des moyens mis à ma disposition et dans l'équité, à l'aider à résoudre ses problèmes ou à surmonter ses difficultés.

Au travers de ces contacts individuels, ou de rencontres collectives à l'occasion de réunions ou de congrès, est née une amitié confiante qui est pour moi le meilleur encouragement. Elle me permet d'espérer que, le 5 mars, vous choisirez un **homme** *plutôt que des* **slogans**.

Si vous me donnez à nouveau d'être votre élu, je poursuivrai loyalement ma tâche au service de tous, fort de l'expérience acquise et de votre confiance renouvelée.

Jean MOULIN

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat d'Union des Démocrates de Progrès investi par le Centre des Démocrates

Suppléant : Roger CHAMPETIER

Vu : Le Candidat.

Imp. Coste Aubenas